



# MAIRIE DE ROUSSILLON

84 220

Téléphone : 04 90 05 60 16  
Télécopie : 04 90 05 56 43  
[mairie-de-roussillon-vacluse@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-roussillon-vacluse@wanadoo.fr)  
<http://www.roussillon-en-provence.fr>

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 30 MARS 2026 A 18h30 à la Mairie

Présents : Mme Gisèle BONNELLY, M. Patrick ICARD, Mme Marie BERNARD, M. Patrick BROVELLI, Mme Magali BRAZARD, M Jean-Charles CHOMETTE, M Jean-Louis CHABRIER, M. Philippe JEGOU, Mme Magali MOUNIER-SIRE, M. Jean-Jacques DIDNIK, Mme Noëllie TRACOL, Mme Nathalie CHEREL, Mme Michèle MALIVEL, M. André BONHOMME,

Absents excusés : Mme Karine MIGLIORINI donne pouvoir à Mme Magali MOUNIER-SIRE

Mme le Maire ouvre la séance et remercie l'assistance  
Elle demande que les conseillers municipaux actent le compte rendu du 05 mars 2026.  
Les conseillers approuvent par 14 le compte rendu du conseil municipal d'installation.  
Mme MALIVEL s'abstient car elle était absente.  
Mme le Maire prend l'ordre du jour du conseil municipal.

### **1/ INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le pourcentage qui sera appliqué pour les indemnités de fonctions mensuelles du Maire et des Adjoint. Cette indemnité est calculée par référence à l'indice brut terminal de la fonction publique applicable aux agents de la fonction publique selon la strate démographique. Pour notre commune il est de 55.7% pour le Maire et de 21.38% pour les Adjoint. Mme MALIVEL précise que cela équivaut à 2 289 € brut par mois pour le maire et 878 € brut par mois pour chaque adjoint.

Elle demande les délégations.

Patrick ICARD 1er Adjoint : les mêmes fonctions que Mme le Maire

Marie BERNARD 2ème Adjoint : -Finances, CCAS, travaux village, travaux campagne, contrat affermage

Patrick BROVELLI 3ème Adjoint : -Travaux campagne, plan de sauvegarde communal, commission de sécurité, CCFF, système alerte population, déchets, environnement

## **2/ DELEGATIONS SPECIALES POUR DEUX CONSEILLERS MUNICIPAUX**

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité les délégations spéciales accordées à Mme Magali BRAZARD et à M. Jean-Charles CHOMETTE. Ces délégations leur permettent de recevoir une indemnité pour l'ensemble des fonctions qu'ils auront au sein du conseil municipal correspondant à 50% de l'indemnité d'un adjoint

## **3/DELEGATIONS CONSENTIES A Mme LE MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Conformément à l'article L.21-22 du Code Général des Collectivité Territoriales les membres du conseil municipal peuvent déléguer au Maire différents domaines. Ils approuvent à l'unanimité l'alinéa 4° en donnant délégation à Mme le Maire pour :« prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalable en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget » dans la limite de 10 000€.

## **4/ DESIGNATION DES DELEGUES ET DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUPRES DES SYNDICATS**

<b>STRUCTURE</b>	<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLEANT</b>
<b>Syndicat Vaclusien d'électricité</b>	Patrick ICARD	André BONHOMME
<b>Syndicat Mixte Forestier</b>	Philippe JEGOU	Patrick BROVELLI
<b>Parc Naturel Régional Luberon</b>	Gisèle BONNELLY	Philippe JEGOU
<b>Communes forestières</b>	Philippe JEGOU	Jean-Louis CHABRIER
<b>Syndicat des eaux durance ventoux (Par ccapl)</b>	Patrick ICARD	Gisèle BONNELLY

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité les désignations des différents délégués.

## **5/DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES**

<b><u>Commissions</u></b>	<b><u>Noms</u></b>
<b>CCAS</b>	Mme Gisèle BONNELLY, Mme Marie BERNARD, Mme Magali BRAZARD, Mme Magali MOUNIER-SIRE, Mme Nathalie CHEREL, Mme Hélène ALBERTINI, Mme Mireille LOUBAUD ; Mme Danielle CALABUIG, M. Pierre CHEMIN, Mme Isabelle CHAUVET, Mme Malina CANOLLE, M. Laurent RAGASSE
<b>URBANISME</b>	Mme Gisèle BONNELLY, M. Patrick ICARD, Mme Marie BERNARD, M. Jean-Charles CHOMETTE, M. Philippe JEGOU, M. Jean-Jacques DIDNIK, Mme Michèle MALIVEL, M. André BONHOMME
<b>TRAVAUX VILLAGE</b>	Mme Gisèle BONNELLY, M. Patrick ICARD, M. Jean-Louis CHABRIER, Mme Noëllie TRACOL, M. Jean-Charles CHOMETTE
<b>TRAVAUX CAMPAGNE</b>	Mme Gisèle BONNELLY, M. Patrick BROVELLI, M. Jean-Charles CHOMETTE, M. Jean-Louis CHABRIER, M. André BONHOMME
<b>CENTRE SOCIAL</b>	M. Patrick ICARD, Mme Magali BRAZARD
<b>CULTURE</b>	Mme Gisèle BONNELLY, Mme Magali BRAZARD, Mme Magali MOUNIER-SIRE, Mme Karine MIGLIORINI, Mme Noëllie TRACOL, Mme Michèle MALIVEL
<b>BULLETIN MUNICIPAL</b>	Mme Gisèle BONNELLY, Mme Karine MIGLIORINI
<b>AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT</b>	Mme Gisèle BONNELLY
<b>FINANCES</b>	Mme Gisèle BONNELLY, Mme Marie BERNARD, M. Patrick ICARD, M. Philippe JEGOU, M. Jean-Jacques DIDNIK, M. Jean-Louis CHABRIER, Mme Michèle MALIVEL, M. André BONHOMME
<b>COMMERCE ET ARTISANAT</b>	Mme Gisèle BONNELLY, M. Patrick ICARD, M. Jean-Louis CHABRIER, Mme Noëllie TRACOL, M. Jean-Jacques DIDNIK

<b>PERSONNEL</b>	Mme Gisèle BONNELLY, Mme Marie BERNARD, M. Patrick ICARD, M. Patrick BROVELLI, Mme Magalie BRAZARD, M. Jean-Charles CHOMETTE
------------------	--

**Responsables Ecole, Cantine et d'EMALA :** Mme Gisèle BONNELLY, Mme. Magali BRAZARD

**Commission communale de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public :** Mme Gisèle BONNELLY, M. Patrick BROVELLI, M. Patrick ICARD, M. Jean-Charles CHOMETTE

**Commission d'affermage pour la SCIC Okhra :** Mme Gisèle BONNELLY, Mme Marie BERNARD, M. Patrick ICARD, M. Philippe JEGOU, M. Jean-Jacques DIDNIK, Mme Magali MOUNIER-SIRE, Mme Michèle MALIVEL,

**Commission pour les Appels d'offres :** Mme Gisèle BONNELLY, M. Patrick ICARD, Mme Marie BERNARD, Patrick BROVELLI, M. Philippe JEGOU, M. Jean-Jacques DIDNIK Mme Michèle MALIVEL, M. André BONHOMME.

**Référent service médiathèque, service école, cantine :** Mme Magalie BRAZARD

**Référent service administratif :** Mme Marie BERNARD

**Référent service sentier des ocres :** M. Patrick BROVELLI

**Référent service police municipale :** M. Patrick BROVELLI

**Référent service technique :** M. Patrick ICARD

**Comité communal des feux de forêts CCFF :** M. Patrick BROVELLI

**Conseiller municipal en charge des questions de défense :** M. Patrick BROVELLI

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité les désignations dans les différentes commissions.

### **6/DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE POUR ESTER EN JUSTICE DE MANIERE GENERALE**

Conformément à l'article L.21-22 du Code Général des Collectivité Territoriales les membres du conseil municipal peuvent déléguer au Maire différents domaines. Ils approuvent à l'unanimité l'alinéa 16° en donnant délégation à Mme le Maire pour pour « la durée du mandat d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la Commune dans les actions intentées contre elle de manière générale ».

La séance est terminée, Mme le Maire demande si une personne souhaite prendre la parole.

Mme Michèle MALIVEL souhaite revenir sur le dimanche des élections :  
« Le déroulement du scrutin du 15 mars 2026 a été entaché par l'exclusion injustifiée d'assesseurs et de conseillers municipaux, sous prétexte qu'ils étaient candidats à l'élection en contradiction avec le droit électoral. Nous demandons des explications claires, un rappel précis de la loi et la garantie que de tels agissements portant atteinte au pluralisme démocratique ne se reproduiront plus. Je tiens à votre disposition le guide officiel »

La séance est levée à 19h.